

Règlement de l'exposition 2022

ARTICLE 1

Comme chaque année, le thème et les moyens d'expression de l'exposition sont libres.

Peinture : le format maximum recommandé est de 1m², encadrement inclus. Un format plus grand est cependant accepté. Le nombre de tableaux par exposant est limité à 5. Le système d'accrochage est obligatoire : 2 crochets + ficelle. **Il revient à chaque peintre d'assurer son système d'accrochage.**

Sculpture : l'emprise au sol recommandée est limitée à 1m². Un format plus grand est accepté. Le nombre de sculptures par exposant est limité à 5. **Il revient à chaque sculpteur d'apporter un socle pour chacune de ses oeuvres.** Chacun aura la possibilité de décharger ses sculptures au pied des marches du Kursaal.

ARTICLE 2

Les candidatures sont à adresser, dans les meilleurs délais, et au plus tard le **10 octobre*** à l'adresse suivante

LIONS CLUB BESANCON CITÉ
(Exposition)
Hôtel MERCURE, 3 avenue Edouard DROZ
25000 BESANÇON

**Attention : Les inscriptions tardives sont susceptibles d'être refusées, faute de place.*

Chaque exposant devra joindre à son bulletin d'inscription un chèque libellé à l'ordre du « Lions club Besançon Cité » d'un montant correspondant à **17 euros pour chaque oeuvre exposée** (un diptyque comptera pour 2 tableaux, un triptyque pour 3...). **Ce montant sera porté à 34 € pour les tableaux dont le format est supérieur à 1m² ainsi que pour les sculptures dont l'emprise au sol est supérieure à 1m².**

ARTICLE 3

Les tableaux et les sculptures devront être déposés au Grand KURSAAL de Besançon, place Granvelle (derrière le Théâtre) :

Le vendredi 21 octobre de 10 h à 19 h

L'exposition sera ouverte au public :

Le samedi 22 octobre de 11 h à 19 h.

Le dimanche 23 octobre de 10 h à 18 h.

ATTENTION : la **reprise des oeuvres** se fera **UNIQUEMENT** le **dimanche 23 octobre de 18 h15 jusqu'à 20 h**, heure de fermeture du Kursaal.

ARTICLE 4

PRIX du JURY (peinture) : Concours ouvert aux peintres, doté de trois prix décernés par un jury.

1^{er} prix**300€** 2^e prix**200€** 3^e prix**100€**

PRIX du JURY (sculpture) : Concours ouvert aux sculpteurs, doté d'un prix de **300€** décerné par un jury.

PRIX du PUBLIC (peinture) : Concours ouvert aux peintres. Trois lauréats seront désignés d'après le vote du public.

1^{er} prix**300€** 2^e prix**200€** 3^e prix**100€**

PRIX du PUBLIC (sculpture) : Concours ouvert aux sculpteurs. Un lauréat, choisi d'après le vote du public, recevra un prix de **300€**.

PRIX des copistes-interprètes : Ce concours gratuit est ouvert aux peintres. Le lauréat, choisi par un jury, recevra un bon d'achat de **250€**. Pour ce concours : renseignements sur www.lionsclubbesanconcite.org et inscription en ligne à l'adresse lionsbesancon.expo@gmail.com.

Seules les 7 premières inscriptions seront retenues. Si le nombre de copistes est inférieur à 5, le concours sera annulé.

N.B. Concernant le prix du jury, les lauréats du premier prix (peinture et sculpture) des trois dernières années seront hors concours.

ARTICLE 5 : Remise des prix

PRIX du JURY : Samedi 22 octobre 2018 à 18H avant le vernissage avec tous les exposants.

PRIX du PUBLIC : Dimanche 23 octobre 2018 à 18H.

PRIX des copistes-interprètes : Samedi 22 octobre à 18H.

Vente des oeuvres par les exposants : le Lions Club ne prélève aucune commission.

RENSEIGNEMENTS : Courrier à adresser à l'adresse postale du siège ou courriel à envoyer à
lionsbesancon.expo@gmail.com - **Site web**: www.lionsclubbesanconcite.org